

PLUS DE 5 MILLIONS D'EUROS POUR RENOVER L'ECLAIRAGE PUBLIC EN HAUTE-VIENNE

Le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) ⁽¹⁾ donne le coup d'envoi à son projet PEPS (projet d'éclairage public spécifique). Objectif : remplacer 8500 points lumineux parmi les plus polluants et énergivores de la Haute-Vienne pour un montant d'environ 5 Millions d'euros de travaux.

Deux objectifs prioritaires :

Accompagner la disparition des lampes à vapeur de mercure

Comme ont disparu en leur temps les ampoules à incandescence, les lampes à vapeur de mercure, reconnues énergivores et polluantes, sont en train de disparaître du marché. Cette technologie ancienne d'éclairage public est souvent associée à des lanternes fonctionnelles, adossées aux poteaux électriques en béton. Les élus du SEHV ont vu dans cette disparition l'occasion de renouveler et mettre aux normes ce matériel vétuste.

Pas moins de **6000** foyers lumineux sont concernés par le programme des travaux établi sur quatre ans.



Eliminer les lampes résidentielles en forme de boule.

Quant aux lampes «boules» que nous croisons souvent sur les places ou dans les lotissements, leur rapport consommation-éclairage est catastrophique. « Ces lampes éclairent à peine plus qu'une pleine lune » explique Marc DUBOIS responsable de l'éclairage public au SEHV. Ajoutons que, du fait de leur forme sphérique, elles éclairent autant le haut que le bas, provoquant une pollution lumineuse de plus en plus mal vécue.

2500 foyers devraient ainsi être remplacés dans le département d'ici fin 2015.

(1) LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

Propriétaire des réseaux électriques, cette collectivité territoriale (syndicat mixte) regroupe les 201 communes et les 20 communautés de communes de la Haute-Vienne, l'agglomération de Limoges et le Conseil général.

Elle dirige les travaux sur les réseaux basse tension et moyenne tension (raccordements, mise en souterrain des lignes aériennes, renforcement).

De manière optionnelle, elle s'occupe de l'éclairage public (**service EP**), et accompagne les collectivités vers une meilleure maîtrise énergétique (**service esp87**).

Une démarche de développement durable

A ces deux grands axes s'ajoutent des efforts supplémentaires pour réduire la consommation d'énergie. Des systèmes à base de détection de présence et d'horloge intégrée pourront être ajoutés au matériel de remplacement afin de diminuer l'intensité lumineuse aux heures où les espaces publics sont les moins fréquentés. Cette démarche est en totale cohérence avec l'investissement du SEHV dans la maîtrise énergétique avec un service spécialisé (esp87) dirigé par Sandra SCHMITGEN-PICARD, et la récupération collective des certificats d'économie d'énergies (CEE).

Des moyens à la mesure des enjeux, grâce à la mutualisation

Mais tout cela coûte très cher, et les collectivités sont déjà soumises à des restrictions budgétaires douloureuses du fait de l'état actuel des finances publiques. Et si l'Etat met de la bonne volonté pour accélérer la rénovation de l'éclairage public, l'enveloppe maximum de 360 000 euros prévue pour toute la région Limousin par l'ADEME ne suffira pas.

ETAT : Une
enveloppe de
l'ADEME de
360 000 € pour
tout le Limousin

SEHV⁽¹⁾ :
3 000 000 €
de subvention,
2 000 000 €
d'aide à
l'emprunt

«L'esprit et la force du SEHV, c'est la mutualisation» insiste Bernard BROUILLE, Président du SEHV, aussi 1^{er} Vice-président du Conseil général. En effet, regroupant les 201 communes et 20 communautés de communes du département, l'agglomération de Limoges et le Conseil général, le SEHV fait de l'union son atout premier.

En regroupant les commandes, le SEHV a créé un effet masse et a pu obtenir des fournisseurs des prix intéressants au service des collectivités. Il a aussi pu débloquer des ressources appréciables grâce à un pot commun et à une forte capacité d'emprunt : 3 millions d'euros subventionneront 80% des travaux. Enfin grâce à une trésorerie solide, le SEHV avancera aux collectivités les 2 millions d'euros restant à leur charge.

Pas question donc de laisser les collectivités dans l'embarras. **Grâce à l'argent débloqué, plus de 5 millions d'euros de travaux ont été programmés sur quatre ans, rénovant un parc d'environ 8500 foyers lumineux vétustes et énergivores.**

Priorité est donnée aux 105 collectivités qui ont déjà confié la gestion de leur patrimoine d'éclairage public au SEHV. Les nouveaux adhérents pourront bénéficier du projet ensuite, dans l'ordre de leur date d'adhésion.

A l'heure où le secteur du BTP souffre du manque de travail, ce projet devrait amener une bouffée d'air aux entreprises de la Haute-Vienne.

(1) LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

Propriétaire des réseaux électriques, cette collectivité territoriale (syndicat mixte) regroupe les 201 communes et les 20 communautés de communes de la Haute-Vienne, l'agglomération de Limoges et le Conseil général.

Elle dirige les travaux sur les réseaux basse tension et moyenne tension (raccordements, mise en souterrain des lignes aériennes, renforcement).

De manière optionnelle, elle s'occupe de l'éclairage public (service EP), et accompagne les collectivités vers une meilleure maîtrise énergétique (service esp87).